

ACCORD DISTRI

LA POSTE ET LES SIGNATAIRES DISENT

■ 3000 embauches en 2017

Oui
mais

Combien de départs en 2017 (5 000 par an jusqu'à présent) ? Combien vont aller sur des postes déjà budgétisés mais non comblés ? Et aucun engagement sur les années suivantes !

☞ **Ce sont des créations de tournées qu'il faut !**

■ Promotions : les facteurs 1.2 en poste seront tous 1.3 d'ici 5 ans

Oui
mais

Vu l'âge moyen des agents et les départs massifs, combien partiront en retraite (ou en TPAS) avant d'en avoir bénéficié ? Et quid des futur-es embauché-es pour qui rien n'est prévu !

☞ **C'est le II-1 grade de base TOUT DE SUITE qu'il faut !**

■ Moins de sécabilité : un maximum de 30 jours par an et par agent

Oui
mais

Ce sont 30 jours en plus de la sécabilité organisationnelle (jours dits faibles), soit environ 130 jours en tout. De plus, les directeurs d'établissement pourront en réclamer plus, si cela ne suffit pas !

☞ **C'est un plan de recrutements massifs qu'il faut !**

■ Fin de l'anticipation de la baisse des volumes

Oui
mais

Ce que ne dit pas La Poste, c'est que cela signifie l'adaptation continue et la fin du délai de deux ans entre deux réorganisations. Autrement dit, la réorganisation permanente !

☞ **C'est une évaluation de la charge de travail basée sur le travail réel qu'il faut !**

■ Prime de 200 euros, versé une seule fois

Oui
mais

C'est peu cher payé pour se voir détruire son métier et ses horaires par la coupure méridienne, la tournée sacoché ou la livraison du soir !

☞ **C'est le 13e mois et des revalorisations de salaires qu'il faut !**

Le 21 mars, toutes et tous en grève ! pour l'emploi, les salaires et le service public

